



Divorce avec un étranger algérien

Par **marjo54000**, le **05/03/2010** à **18:23**

Bonjour,

je suis marié depuis le 3 aout 2009, donc au jour d'aujourd'hui cela fera 7 mois que je suis marié, il n'a que le titre de séjour de 6 mois. je voudrais divorcé car depuis 3 mois il me fais vivre un enfers, il ne rentre plus les soirs, il ne donne pas de nouvelle, ne paye plus les loyers du logement, j'ai une dette de 4 loyer en retard car il me faisais croire qu'il ai payer mais j'ai appris que non et je suis enceinte mais pas de lui et je voudrais le faire reconnaitre par son père biologique car le père le veut et que moi je n'ai pas envie de mentir a mon enfant toute ma vie. Puis je le faire reconnaitre par son père biologique malgré que je suis toujours marié. Merci de me répondre au plus vite.